

ANNECY, LE MARDI 22 NOVEMBRE 2022

**ENVIRONNEMENT**

## Un dispositif d'aide départementale pour lutter contre la prolifération du frelon asiatique en Haute-Savoie

En Haute-Savoie, le frelon asiatique progresse depuis 2020 :

> En début de saison 2020, il était présent dans le bassin d'Annecy et la vallée du Fier, puis il s'est également installé dans de nouveaux secteurs (Pays de Fillière, bassin Genevois, bas Chablais).

> 192 signalements en 2022

> 11 kg d'insectes tués par un frelon sur un an

Le Conseil départemental de la Haute-Savoie soutient et accompagne l'ensemble des filières agricoles dans le cadre de ses compétences en matière d'agriculture. Les apiculteurs font face à des attaques massives des frelons asiatiques qui touchent l'ensemble des territoires en France. Les apiculteurs haut-savoyards ont sollicité l'aide du Conseil départemental pour la mise en place d'un dispositif de piégeage du frelon asiatique dans l'ensemble du département. Martial Saddier, Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie, Magali Mugnier, Présidente de la Commission développement durable, environnement, agriculture et forêt, coopérations européennes et transfrontalières, Marie-Louise Donzel-Gonet, Vice-présidente déléguée à l'agriculture, la forêt et l'alimentation, ont présenté le dispositif d'aide départementale pour lutter contre la prolifération du frelon asiatique en Haute-Savoie.

Le Conseil départemental de la Haute-Savoie a annoncé **débloquer une enveloppe de 300 000 € pour l'achat de pièges de frelons asiatiques**. Le Conseil départemental prévoit d'acheter et de financer à 100 % l'achat de **5 000 pièges mécaniques et sélectifs (55 euros l'unité)**.

Un appel d'offres est en cours pour le choix d'un piège et la fabrication de ces derniers. Les pièges devraient être **livrés en début d'année 2023**.

Le syndicat prendra en charge la distribution des pièges, l'installation et la réalisation d'un comptage des prises de frelon.

Les apiculteurs effectuent le piégeage dès le mois de mars et pendant toute la période de printemps puis à l'automne.

Cette opération vise à **préserver les abeilles butineuses et les apoïdes sauvages** (nourriture du frelon asiatique). Le frelon asiatique provoque des dégâts importants sur certains ruchers. C'est également une **opération de santé publique** car les frelons asiatiques sont particulièrement nombreux dans les nids et très agressifs.

### CONTACTS PRESSE

Responsable Presse

**Perrine LODS**

**06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61**

Attachée de Presse

**Leslie Gros**

**06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89**

[media@hautsavoie.fr](mailto:media@hautsavoie.fr)

[hautsavoie.fr/espacepresse](https://hautsavoie.fr/espacepresse)

[@htesavoiepresse](https://twitter.com/htesavoiepresse)